

## Revue d'histoire de l'Amérique française

**BARBAUD, Philippe, *Le choc des patois en Nouvelle-France. Essai sur l'histoire de la francisation au Canada*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 1984. xviii-204 p. 12,95 \$.**

Claude Poirier

---

Volume 39, numéro 1, été 1985

URI : [id.erudit.org/iderudit/304331ar](https://doi.org/10.7202/304331ar)  
<https://doi.org/10.7202/304331ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN 0035-2357 (imprimé)  
1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

---

Poirier, C. (1985). BARBAUD, Philippe, *Le choc des patois en Nouvelle-France. Essai sur l'histoire de la francisation au Canada*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 1984. xviii-204 p. 12,95 \$.. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 39 (1), 93-95. <https://doi.org/10.7202/304331ar>

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

---



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. [www.erudit.org](http://www.erudit.org)

BARBAUD, Philippe, *Le choc des patois en Nouvelle-France. Essai sur l'histoire de la francisation au Canada*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 1984. xviii-204 p. 12,95\$

Ce livre se présente comme «une tentative de démystifier voire de démocratiser une question «d'intérêt public» jusqu'à présent débattue entre savants de toutes sortes» (p. xvii), celle de l'unification linguistique de la Nouvelle-France. L'A. rejette ce qu'il appelle le «modèle comptable», pratiqué de Lortie à Trudel, qui consiste à établir une équivalence entre le nombre des immigrants d'une province de France et l'importance du parler de cette région dans la formation du parler canadien-français (p. 45-55). Il propose, à la place, un «modèle combinatoire» qui repose sur la notion de «statut linguistique» dont il se réclame pour répartir les immigrants et les premiers Canadiens de la Nouvelle-France en locuteurs *francisants* (ayant une connaissance passive du français) et *patoisants* (n'ayant aucune connaissance du français et dont le parler ordinaire est un des nombreux dialectes ou patois de France issus du latin parallèlement au français) (p. 55-65). Réinterprétant les données de Lortie et de Trudel, Barbaud conclut à un équilibre des trois groupes linguistiques en présence au début de la colonie. Selon lui, le facteur qui a permis de rompre cet équilibre en faveur du français a été l'influence des femmes qui, malgré leur petit nombre (elles formaient un peu plus du tiers de la population), étaient en majorité francisantes.

La thèse de Barbaud a le mérite d'attirer l'attention sur une question qui est, il est vrai, parfois réglée rapidement dans les travaux des universitaires, les uns tenant pour acquis qu'il n'y a pas eu choc des patois en Nouvelle-France, les autres qu'un bon nombre des premiers colons ignoraient totalement le français. On doit également reconnaître l'intérêt de cette approche qui, sur la base de recherches récentes sur l'assimilation par le biais de la descendance, cherche à mesurer l'influence de la mère et de l'épouse dans l'unification linguistique de la Nouvelle-France. Une lecture critique du texte conduit cependant à la constatation qu'il est impossible d'évaluer le rôle joué par les femmes dans ce processus linguistique à partir des données reconstituées par l'auteur.

En dépit du changement d'appellation, le «modèle combinatoire» développé ici est lui aussi un «modèle comptable». La démonstration de l'auteur consiste en effet à dénombrer les locuteurs et à les répartir en trois catégories, selon le statut linguistique qu'il leur reconnaît en France. Il transpose ainsi au Canada des groupes de locuteurs tels qu'il les imagine en France, comme si les premiers colons étaient passés instantanément de la France au Canada, et fait reposer lui aussi sa méthode sur «un axiome de simple équivalence» (p. 45).

Ce faisant, Barbaud met complètement de côté l'expérience linguistique vécue par les immigrants du 17<sup>e</sup> siècle entre le moment où ils ont pris la décision de venir au Canada et celui de leur arrivée au pays. Dans les recherches sur l'histoire des «français d'outre-mer» et des créoles, on s'entend aujourd'hui pour reconnaître l'existence au 17<sup>e</sup> siècle d'une variété de français parlé qui serait à l'origine du français nord-américain et, dans une certaine mesure, des créoles à base française<sup>1</sup>, Valdman estime qu'il s'agissait d'un *français populaire* qui était en usage «sur une vaste aire du domaine d'oil» et qui «assumait la fonction de koiné parmi les patoisants des classes sociales inférieures de l'époque»<sup>2</sup>. Hull, quant à lui, croit à une extension plus restreinte de ce français de l'époque coloniale qu'il désigne par l'appellation *français maritime* «pour faire ressortir le fait que son foyer était les ports de l'ouest de la France (surtout La Rochelle et Nantes) et qu'il a dû se parler à bord des vaisseaux engagés dans le commerce avec l'Amérique du Nord et entre l'Afrique et les Antilles»<sup>3</sup>. Quoi qu'il en soit, dans l'optique de ces chercheurs, il est pour ainsi dire impossible qu'un patoisant du 17<sup>e</sup> siècle ait pu passer de la France au Canada sans acquérir une certaine connaissance du français pendant les longs mois que duraient l'attente dans les ports et la traversée de l'Atlantique.

---

<sup>1</sup> R. Chaudenson, «Pour une étude comparée des créoles et parlers français d'outre-mer: Survivance et innovation», dans *Revue de linguistique romane*, 37: 342-371. A. Hull, «Affinités entre les variétés du français», dans *Le français hors de France*, sous la direction de A. Valdman (Paris, Éditions Honoré Champion), 165-180. C. Poirier, «Créoles à base française, français régionaux et français québécois: éclairages réciproques», dans *Revue de linguistique romane*, 43: 400-425. A. Valdman, «Créolisation, français populaire et le parler des isolats francophones d'Amérique du Nord», dans *Le français hors de France*, sous la direction de A. Valdman (Paris, Éditions Honoré Champion), 181-197.

<sup>2</sup> A. Valdman, *op. cit.*, 196.

<sup>3</sup> A. Hull, *op. cit.*, 173.

L'opération par laquelle Barbaud détermine le statut linguistique des locuteurs selon leur provenance est laborieuse et non convaincante. Il faut d'abord noter que l'auteur examine cette question à partir des données de la fin du 18<sup>e</sup> siècle, données fort incomplètes pour les régions qui sont à l'origine du peuplement de la Nouvelle-France, comme on peut le voir par le tableau de la page 74. L'auteur se rend compte, par les témoignages recueillis à l'époque de la Révolution par l'abbé Grégoire, que le français, sans être la langue d'usage (les patois dominaient encore un peu partout), était largement compris sur le territoire de la France. Il fait l'hypothèse que cette langue devait être moins connue au 17<sup>e</sup> siècle et décide, sur cette base fragile et à partir de diverses autres considérations (étant donnée l'absence de renseignements sur les pratiques langagières de certaines provinces, voir p. 76), du statut linguistique des habitants de chacune des régions de France. Tout colon se voit par la suite octroyer un statut selon sa région d'origine.

Même si on accepte d'examiner la question de l'unification linguistique de la Nouvelle-France sur la base de la répartition des locuteurs en trois groupes, telle qu'établie par Barbaud, il n'en reste pas moins qu'on ne peut conclure, comme il le fait, à une situation d'équilibre entre ces groupes. En effet, si celui des francisants peut être considéré comme homogène, celui des semi-patoisants et surtout celui des patoisants ne peuvent pas l'être. En réalité, ce que les semi-patoisants ont en commun, c'est le fait qu'ils ont une connaissance passive du français, ce qui les dispose naturellement à rejoindre le groupe des francisants. Quant aux patoisants, ils sont divisés entre eux et, pour cette raison, leur influence ne peut pas être évaluée comme étant celle d'un groupe cohérent.

Mais le principal reproche qu'on peut faire à l'auteur est sans doute d'avoir écarté de sa recherche toute donnée linguistique directe. Même s'il ne nie pas l'utilité des recherches effectuées sur l'histoire du français au Canada à partir de textes d'archives (p. 54-55), il n'en tient absolument pas compte dans son analyse. Il n'accorde aucune valeur non plus aux témoignages anciens sur le français parlé en Nouvelle-France; il va même jusqu'à expliquer la rareté de ces témoignages (qui vont, faut-il le préciser, à l'encontre de sa thèse) par le fait que les «auteurs, écrivains et gens de lettres de l'époque ne devaient guère voir l'intérêt qu'il y avait à examiner de façon objective une situation de multilinguisme généralisée et admise de tous» (p. 52).

De plus, Barbaud ne fait aucune référence aux travaux publiés depuis une quinzaine d'années sur les créoles et les français qui se sont développés dans les anciennes colonies de la France. Exploitant la méthode comparative, les auteurs de ces travaux ont fait avancer considérablement les connaissances sur la formation du français nord-américain. On reconnaît, aujourd'hui comme hier, l'apport substantiel des patois de France dans la genèse du français québécois, mais on peut maintenant affirmer, avec beaucoup plus d'assurance qu'à l'époque de Rivard<sup>4</sup>, qu'il n'y a pas eu véritablement choc des patois en Nouvelle-France.

<sup>4</sup> A. Rivard, *Études sur les parlers de France au Canada* (Québec, Garneau), 281 p.